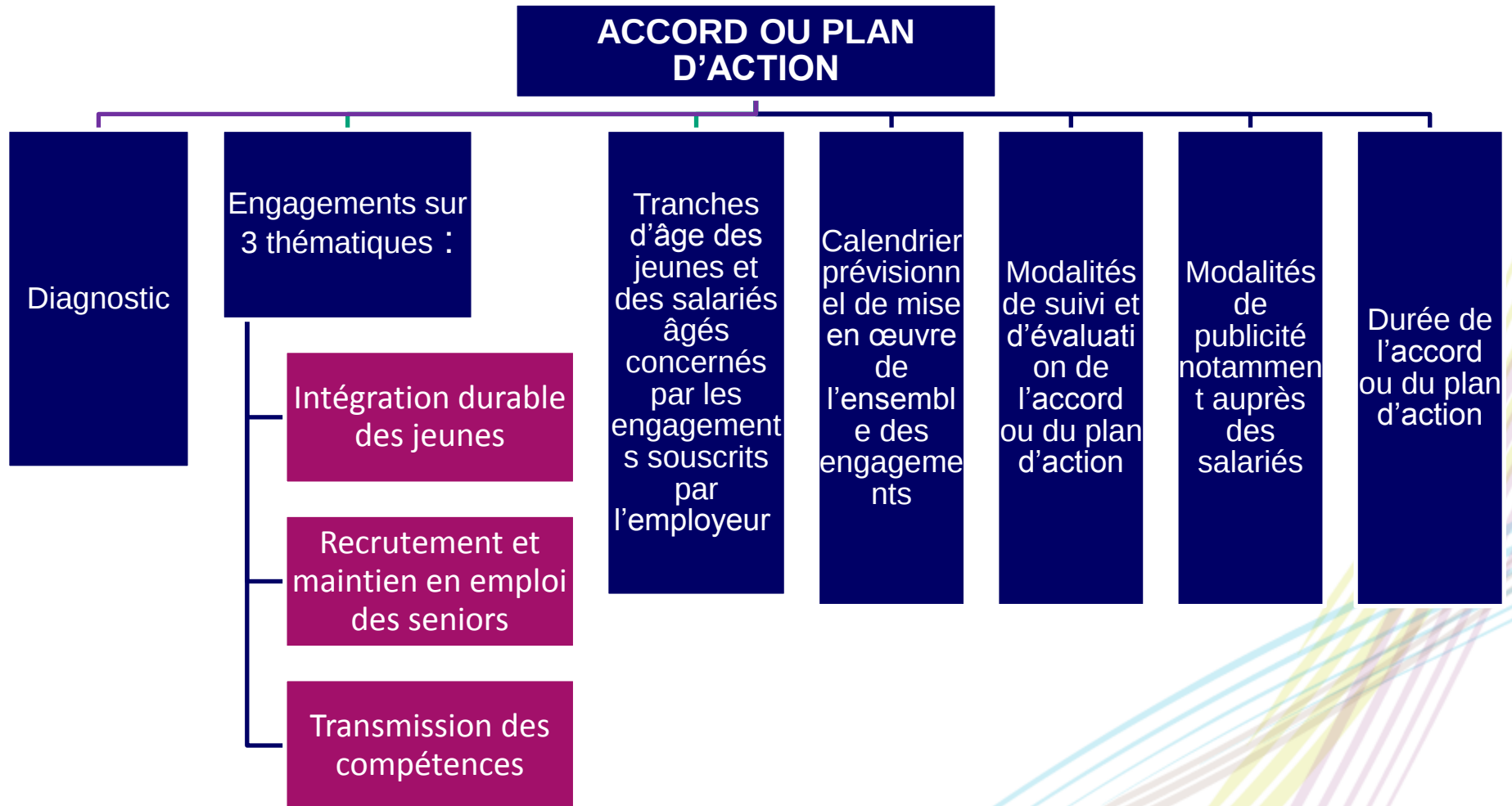


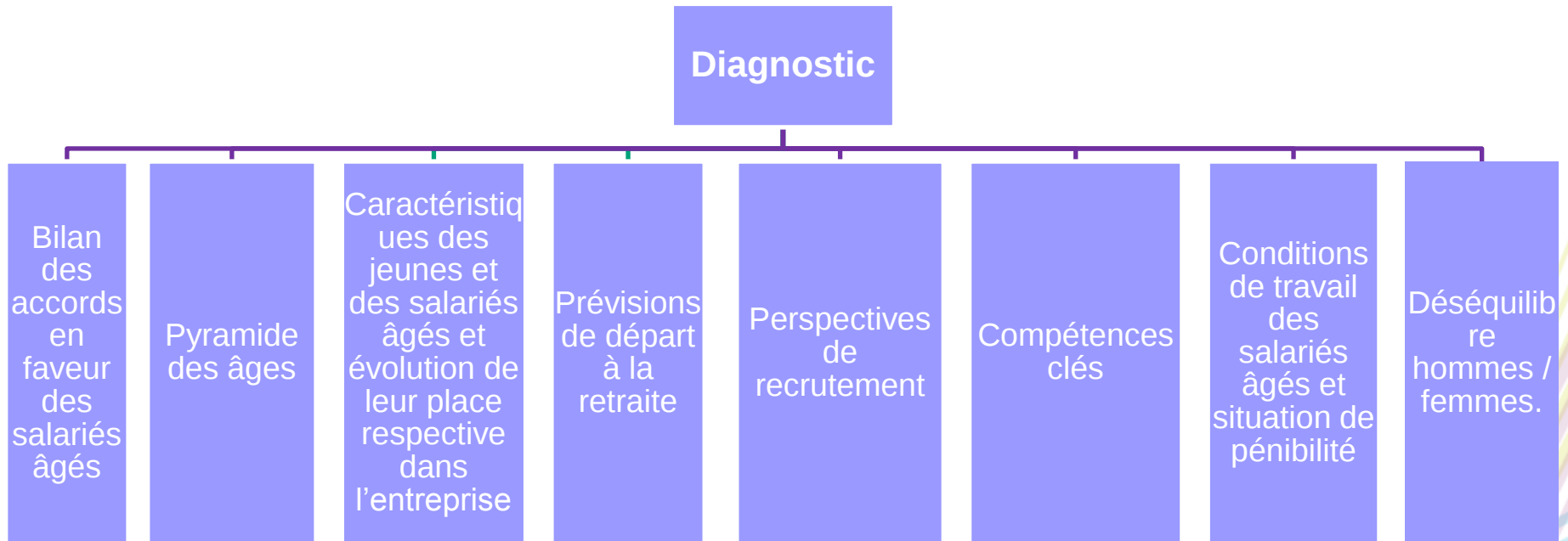


Le contrat de génération : contenu des accords ou plans d'action

Contrat de génération - Contenu des accords ou plans d'action



Contenu des accords ou plans d'action : le diagnostic



Le diagnostic doit établir des liens avec les accords ou plans d'action suivants : égalité professionnelle, précédents accords seniors, pénibilité, GPEC.

Elaborer un diagnostic de qualité en se posant les bonnes questions

Caractéristiques de la population

Nom

Sexe

Âge

Ancienneté

...

Données santé

Absence maladie

Accidents Travail

MP

Exposition

...

Données sociales

Type contrat

Temps de travail

Formation

Qualification

...

Génération

Pénibilité

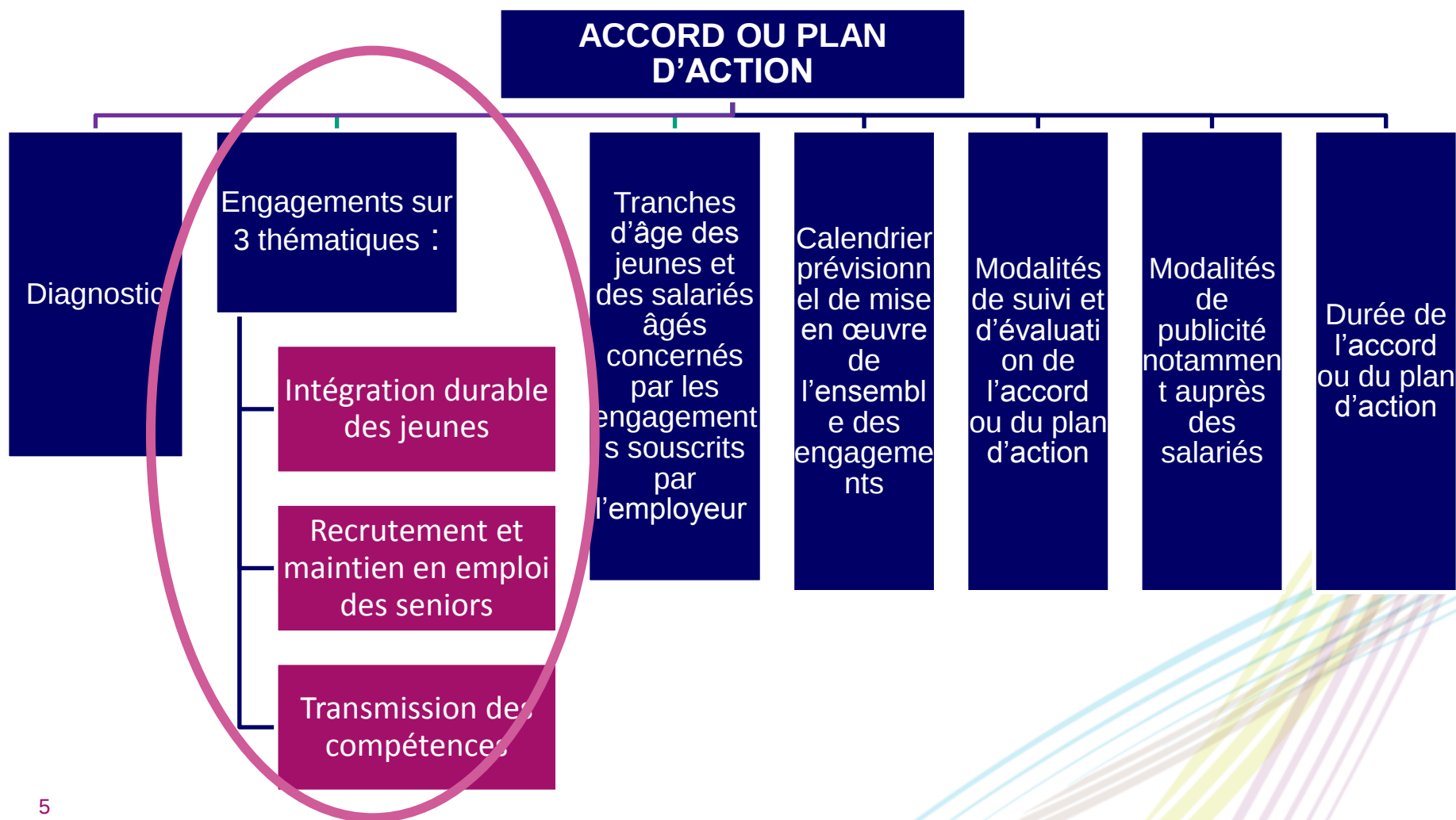
Égalité

Handicap

L'idéal est de « croiser » les données et de comparer les données démographiques, santé, sociales, RH.



Contenu du diagnostic - Contenu des accords ou plans d'action



Contenu des accords ou plans d'action : les jeunes

Insertion durable des jeunes dans l'entreprise

Objectifs chiffrés de l'entreprise en matière de recrutements de jeunes en CDI

Modalités d'intégration de formation et d'accompagnement

Entretien de suivi jeune, n+1, référent

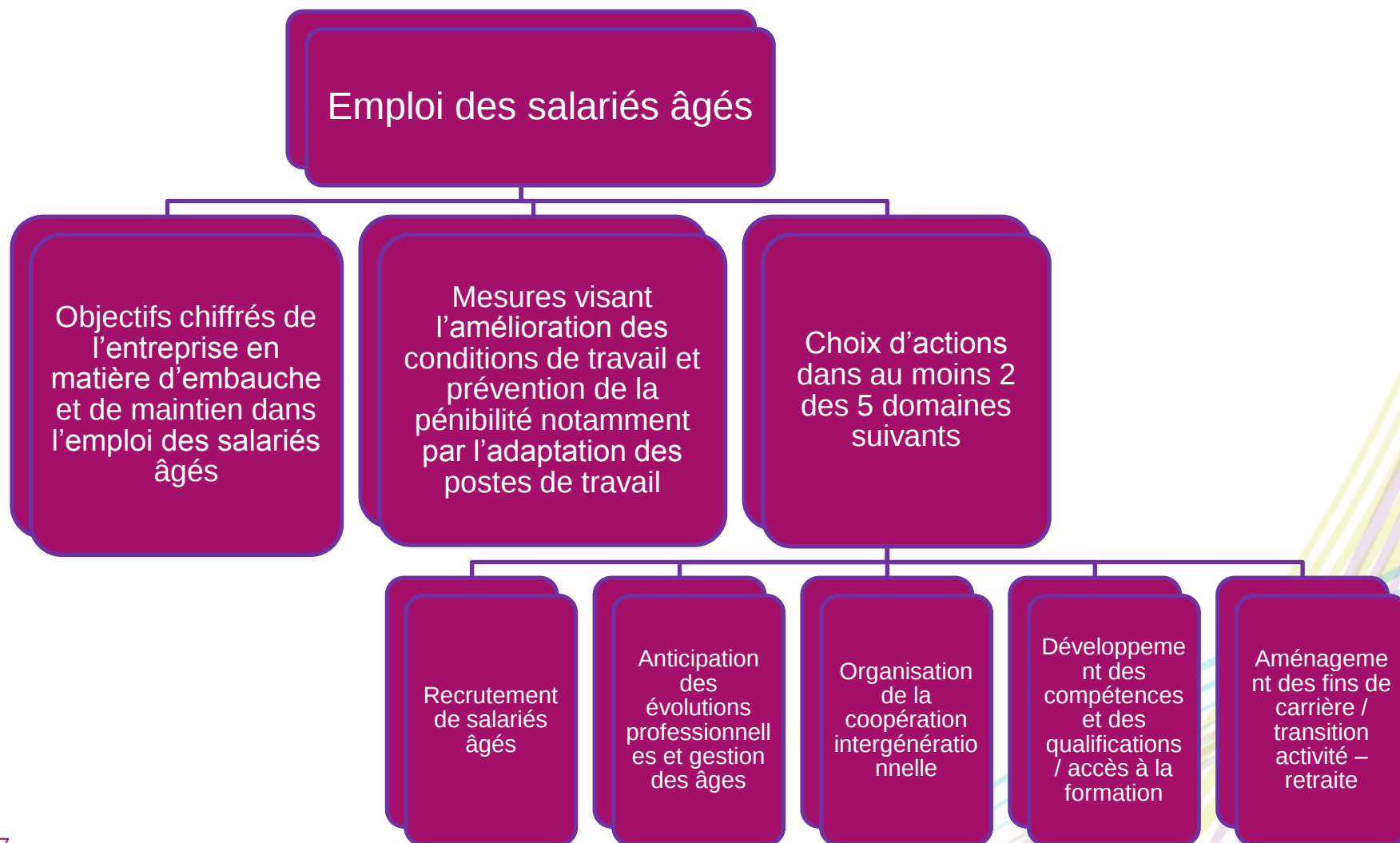
Alternance et stage : développement, conditions de recours, modalités d'accueil

Lever les freins à l'emploi : outils mobilisés (ex : garde d'enfant, transports, ...)

Parcours d'accueil

Désignation d'un référent et de ses fonctions

Contenu des accords ou plans d'action : les salariés âgés



Contenu des accords ou plans d'action : la transmission des savoirs

